



Rapport d'avancement Fonds de solidarité Maroc –

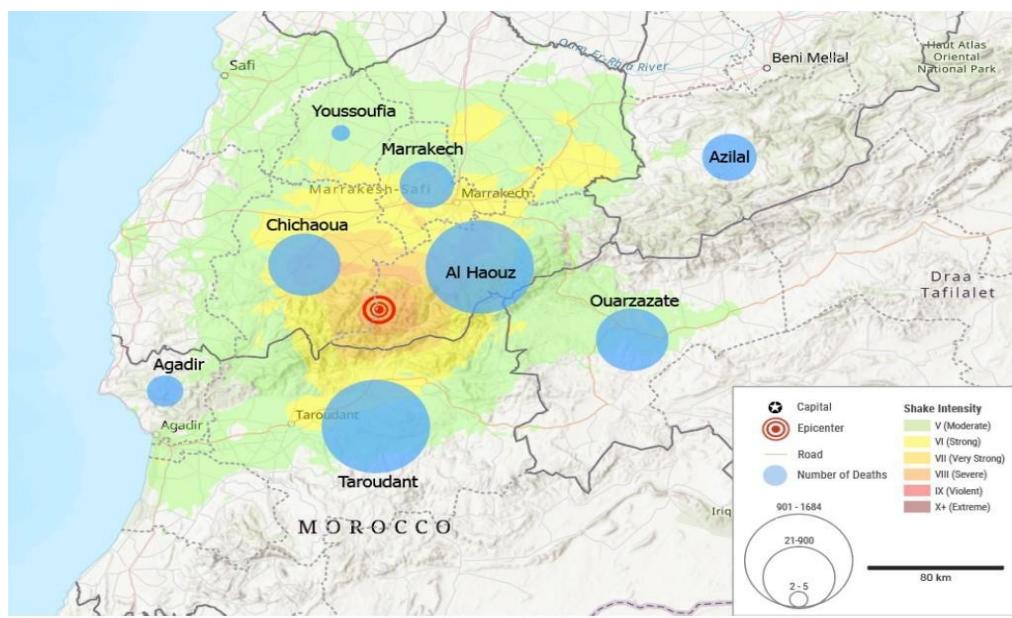
Janvier 2026

La situation au Maroc

Le 8 septembre 2023, le séisme d'Al Haouz, d'une magnitude de 6.8 sur l'échelle de Richter, a provoqué la mort de 2 946 personnes, ainsi que 5 674 blessés (à la date du 14 septembre 2023). Le gouvernement a déclaré 5 provinces sinistrées (Al Haouz, Chichaoua, Taroudant, Azilal et Ouarzazate) et 1 préfecture sinistrée (Marrakech).

Ce séisme est le plus puissant enregistré dans la région depuis plus d'un siècle. Le séisme a rasé de nombreux villages montagnards et coupé les voies de communication qui y menaient, rendant l'arrivée de l'aide humanitaire compliquée. Beaucoup de villes et villages sont dévastés par ce séisme. Les dégâts nécessiteront plusieurs mois voire plusieurs années de reconstruction.

On estime à 2,8 millions la population sinistrée. 59 674 bâtisses estimées ont été endommagées dont 32% sont totalement détruites.



Carte illustrant les nombres de morts et de blessés suite au tremblement de terre (à la date du 14 Septembre 2023). Illustration OCHA

Le fonds de solidarité et les collectivités donatrices

À la suite de cette crise, Cités Unies France a lancé un appel à contributions aux collectivités territoriales françaises pour une action partagée. Les fonds de solidarité de Cités Unies France ont pour objectif de favoriser la reconstruction et la résilience des territoires, en travaillant de manière conjointe avec des partenaires locaux qui identifient les besoins du territoire et des populations touchées par une catastrophe. Un plan de travail est proposé, discuté et validé avec les donateurs du fonds ; CUF lance ensuite les activités décidées et se charge du suivi du projet tout au long de son déroulement.

Liste des collectivités donatrices

Allaire	L'Hermitage
Amilly	Hérouville
Angers	Istres
Autun	Lamballe
Annonay	Laval
Aix-en-Provence	Les Ulis
Ay en Champagne	Liffré
Beaucourt	Limperville
Bouliac	Limoges
Bois-Guillaume	Longwy
Betton	Mamoudzou (<i>promesse de don</i>)
Biard	Montpellier
Bobigny	Moissy-Cramayel
Calais	Nancy
Cergy	Noisy-le-Sec
Chasse-sur-Rhône	Peyrins
Conseil départemental de l'Aude	Poitiers
Conseil départemental du Lot	Quetigny
Conseil départemental de la Haute Garonne	Rennes
Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine	Rennes Métropole
Conseil départemental d'Isère	Rezé
Conseil départemental de la Loire-Atlantique	Riedisheim
Communauté d'Agglomération de Grand	Ris Orangis
Châtellerault	Saint Augustin
Communauté Urbaine de Dunkerque	Saint Jean de Boiseau
Courdimanche	Saint Just Saint Rambert
Dijon/Dijon Métropole	Strasbourg Métropole
Essey-lès-Nancy	Strasbourg
Fédération départementale d'Énergies du Lot	Sainte-Luce-sur-Loire
Figeac	Saint-Nazaire
Fos-Sur-Mer	La Talaudière
Grand Calais Terres et Mers	Toulouse Métropole
Grand Figeac	Varilhes
Grand Poitiers	Venelles
Grenoble Alpes Métropole	Villebon sur Yvette
	Wittenheim

Grâce au soutien des collectivités donatrices, nous avons jusqu'à présent collecté plus de 520 000 euros.

Le fonds de solidarité est présidé par M. François Bonneau, Président de la Région Centre-Val de Loire et président du groupe-pays Maroc de Cités Unies France.

Partenaires identifiés

2 organisations marocaines ont été repérées afin d'établir des partenariats : l'ONG Targa-Aide et l'AMPCC (l'Association Marocaine des Présidents des Conseils Communaux).

- **Targa-Aide** est une ONG marocaine qui œuvre depuis les années 1980 et met initialement en place des petits projets de développement communautaire. L'association s'est développée et spécialisée dans l'accompagnement et le renforcement des capacités, la stratégie, la mise en œuvre et le suivi et d'évaluation des programmes publics de développement, jusqu'à obtenir le statut d'association d'utilité publique en 2017. Suite au séisme, elle a notamment pu mettre à profit sa base de données communale, disposant d'informations sur différents types d'infrastructures.
- ➔ Une convention de partenariat entre Cités Unies France et l'association interdisciplinaire pour le développement et l'environnement Targa-Aide a été signé le 8 novembre 2024. Elle concerne la mise d'un projet dans le cadre du fonds de solidarité intitulé « **Solidarité Post-Séisme : Développement communautaire des zones sinistrées** ». L'objectif de ce projet est de réhabiliter des lieux de vie et des systèmes de productions locaux dans les zones sinistrées.
- **L'Association marocaine des présidents des Conseils Communaux** a été créée en 2013 dans le but d'accompagner, aider et soutenir les Conseils Communaux dans la réalisation de leurs politiques de développement. Elle représente l'ensemble des élus locaux de 1 503 communes des 12 régions du Royaume du Maroc. Suite au séisme, elle a notamment réalisé une étude des besoins sur les communes touchées.
- ➔ Une convention entre l'AMPCC et Cités Unies France est en cours de rédaction pour établir un cadre de coopération pour faciliter la collaboration entre les deux parties.

Projet « Solidarité Post-Séisme : Développement communautaire des zones sinistrées » - Targa-Aide

Fiche d'identité du projet

- Objectifs du projet :
 - Restaurer et nettoyer les réseaux d'irrigation (rigoles et bassins de stockage d'eau)
 - Renforcer les réseaux d'adduction d'eau potable dans les douars sinistrés
 - Relancer et Promouvoir des activités génératrices de revenu
 - Participation dans la construction des abris et/ou étables pour animaux
 - Appuyer les éleveurs locaux par l'approvisionnement en cheptel
 - Réhabiliter les espaces de rencontre collective des membres du douar
 - Appuyer psychologiquement les victimes du séisme et particulièrement les femmes et les enfants
- Zones d'intervention :
 - La commune Ijoukak dans la province d'Al Haouz
 - Les communes d'Ouneine et Tizi n'test dans la province de Taroudannt
- Budget total : 430 000 euros
- Durée : 24 mois



I - Visites diagnostics dans les territoires d'intervention – Janvier à avril 2025

Targa a tout d'abord procédé à l'établissement de **conventions de partenariat avec les trois communes d'intervention**, afin d'assurer un cadre clair et reconnu, indispensable pour assurer la légitimité et la durabilité des actions.

Ensuite, entre janvier et avril 2025, Targa a mené 3 visites diagnostics dans les territoires d'intervention, afin de rencontrer les différents acteurs, collecter des données, sensibiliser et informer les habitants, et échanger avec chaque commune pour identifier les actions à mettre en œuvre dans une démarche de co-construction.

- **Tizi n'Test et Ijoukak – Visite diagnostic du 10 au 14 avril 2025**

Commune de Tizi n'Test

Le diagnostic post-séisme montre que 11 sur les 37 douars touchés sont devenus des zones où la reconstruction est interdite, en raison de l'instabilité du terrain. L'accès aux services de base comme l'électricité, la santé et l'éducation est gravement perturbé. La commune ne dispose pas de marché hebdomadaire (souk). En raison du grand nombre de besoins, les actions sont encore en cours d'identification.

3 axes prioritaires ont tout de même pu être identifiés :

- Création d'une grande association de développement pour toute la commune
- Construction de nouveaux espaces communautaires pour lutter contre l'individualisme
- Une réflexion est à porter sur l'aménagement du centre communal pour l'avenir des populations déplacées



Réunion avec le président de la commune Tizi n'Test et certains membres du conseil

Commune d'Ijoukak

La commune d'Ijoukak fait partie des communes les plus touchées sur le plan humain (plus de 100 décès). Les 3 douars identifiés pour l'intervention sont situés dans la vallée d'Aduendiss (El Maghzen, Tijghichte et Tazouggarte), et ont subi d'importants dommages qui ont obligé la population à se déplacer temporairement.

Suite à ce diagnostic territorial, 3 actions prioritaires ont été identifiés :

Le premier axe est la **réhabilitation des infrastructures hydrauliques**. L'idée est de reconstruire la rigole principale qui relie les trois douars, et de réaménager la source Ain n'Tafraout.

Le deuxième axe est le **soutien à la reconstruction communautaire et à l'habitat rural**, via : la sensibilisation et la formation à la construction paraismique en matériaux locaux, la réparation des chemins agricoles et la mise en place d'une assistance technique pour les auto-constructeurs.

Le troisième axe a pour but de **redynamiser l'économie locale**, via : le développement d'une pépinière communautaire de plantes aromatiques, l'appui à la coopérative existante (renforcement des capacités techniques et diversification des produit), la recherche de solutions d'accès à la ressource (agroforesterie, gestion communautaire durable).

2 axes :

- Réhabilitation des infrastructures hydrauliques (construction et aménagement des seguias)
- Redynamisation de l'économie locale à travers l'appui à la coopérative Aguendess, spécialisée dans les plantes aromatiques et médicinales



Réunion avec le président de la commune Ijoukak et certains membres du conseil communal

- **Ouneine – Visites diagnostic du 15 au 17 janvier et du 20 au 23 février 2025**

Commune d'Ouneine

Les pertes matérielles ont été particulièrement lourdes à Ouneine, avec plus de 900 habitations endommagées.

Deux missions de terrain ont été menées à Ouneine en janvier et février 2025, en présence d'un groupe d'experts pluridisciplinaires composé d'architectes, d'ingénieurs, de sociologues. L'objectif était d'identifier les actions à entreprendre en concertation avec les acteurs locaux. Pour cela, des réunions de travail ont été tenues avec le président et des élus de la commune, ainsi qu'avec des représentants de la société civile.

Suite à ces deux missions, un groupe de six douars Manab, Tiguanziwe, Dou-Souk, Toug El Kheir, Tagadirt n'Tafoukt, et Tagadirt n'Aït Nacer) formant l'ensemble de la fraction d'Adouz a été identifié comme zone d'intervention.



Réunion avec le président de la commune d'Ouneine

Trois actions portant sur la réhabilitation d'infrastructures ont été identifiés :

Le premier projet est la **réhabilitation du système d'assainissement liquide du douar Toug El Kheir**. Ce système d'assainissement avait déjà une infrastructure qui ne convenait plus aux besoins de la population avant d'être endommagé par le séisme. Le projet consiste donc à réparer le système tout en l'adaptant aux besoins actuels de la population. Il sera d'ailleurs relié à de nouvelles habitations construites dans le cadre du programme de reconstruction mené par le gouvernement marocain.

Le deuxième projet consiste à la **construction et à l'aménagement de la rigole principale d'irrigation des six douars de la fraction d'Adouz**. Il s'agit de travaux de restauration et de nettoyage des rigoles ainsi que des bassins de stockage d'eau. Tout ceci est essentiel pour relancer l'agriculture locale qui a été gravement affectée par le séisme. Le séisme a par ailleurs fortement détérioré le canal qui permet l'irrigation de plus de 30 hectares de terres agricoles.

Le troisième projet repose sur **l'aménagement et la redynamisation de l'espace du foyer féminin au centre de la commune**. Le foyer féminin de la commune d'Ouneine est un espace de formation, d'échange et d'émancipation. Le séisme a endommagé le bâtiment du foyer. Après son réaménagement, le foyer deviendra un espace de rencontres et de partage pour toutes les classes sociales mais avec un accent particulier sur les femmes. Un circuit de promenade sera construit de même que des places publiques. Une grande esplanade permettra des représentations culturelles, tout comme un théâtre en plein air et un forum culturel. Un espace sportif adapté aux femmes sera aussi

construit de même que des points d'eau pour garantir l'hygiène du site. Tout ceci répondra au besoin de disposer d'un espace communautaire multifonctionnel.

L'équipe de Targa-Aide, en collaboration avec ses experts et architectes, a déjà élaboré un plan architectural issu d'une approche participative menée avec les communautés concernée (voir plan ci-dessous).



Réalisé par l'Architecte Hanae Bekkari (équipe Targa)

II - Ateliers de concertation et confirmation des axes d'intervention – Juin 2025

L'association Targa-Aide a été **reçue par le Gouverneur de la province de Taroudannt**, représentant de l'État sur le territoire. Cette rencontre a permis de présenter les actions menées par l'association en collaboration avec les communes de la province, ainsi que les projets en cours et les partenaires financiers impliqués dans leur mise en œuvre.

Targa-Aide a effectué des **visites de terrain des communes bénéficiaires du 10 au 18 juin dernier**, afin de confirmer les axes d'intervention, compléter les informations auprès des communautés locales concernées par les actions du projet et mettre en place un cadre institutionnel clair avec les associations et les communautés partenaires.

Commune de Tizi n'Test

Le processus d'identification des activités adéquates se poursuit avec une rencontre avec le président de la commune et des critères retenus pour orienter les actions à mettre en place.

- 1) Privilégier les travaux pouvant être lancés rapidement**, afin de répondre aux besoins urgents des populations locales
- 2) Ne pas intervenir sur les secteurs déjà pris en charge par l'État**, tels que la construction de logements, l'approvisionnement en eau potable ou le dégagement des voies de communication
- 3) Les douars ciblés ne doivent pas dépasser en moyenne 100 foyers**
- 4) Une participation active de la société civile.**

Une **analyse cartographique** a été menée pour identifier les douars bénéficiaires des actions. Deux principaux itinéraires de visite ont été réalisés au cours de cette mission. C'est le groupement des douars Anzal qui a été choisi pour bénéficier des actions. Il est composé de sept douars : Assaisse, Aït Ibourk, Aït Boukhzir, Taklit, Tzouzen, Aït Lahcen, Aghalla.

Après la visite et la rencontre des représentants des communautés locales, l'action de l'association se concentrera sur 2 axes :

- Axe 1 : Construction et réhabilitation des étables et/ou enclos

L'intervention du projet consistera en la construction, selon des techniques vernaculaires, d'enclos appelés localement Asguene. Il s'agit d'un type d'habitat rural situé à la périphérie du douar, destiné à abriter les troupeaux de caprins. L'Asguene comprend généralement deux compartiments : une zone ouverte et un espace construit.

- Axe 2 : Construction et aménagement de la rigole principale d'irrigation

À la suite du séisme la source principale « Aïn Assaisse », qui alimente les douars de la fraction d'Anzal (à l'exception d'Aït Lahcen), a connu un changement du niveau altitudinal de son point de sortie. Ce déplacement a perturbé le fonctionnement du réseau d'irrigation existant, lequel ne parvient plus, en partie, à assurer le transport de l'eau d'irrigation. La rigole concernée s'étend sur plus de 700 mètres linéaires.

Les actions menées consisteront à :

- 1) Réaliser un relevé technique précis de cette rigole (tracé, longueur, hauteur) ;
- 2) Identifier les points critiques nécessitant une intervention prioritaire ;
- 3) Identifier un maçon local expérimenté dans ce type d'aménagement.

Commune d'Ouneine

- Axe 1 : Réhabilitation du système d'assainissement liquide du douar Toug El Kheir

L'étude topographique réalisée sur le site a révélé que la longueur du réseau d'assainissement existant est de 858 mètres, tandis que l'extension prévue s'élève à 185 mètres.

Il convient également de noter que la population du douar a connu une croissance significative avec une augmentation de 37%. Cette évolution s'est traduite par une hausse de la consommation en eau, mais également par un changement significatif des modes d'usage domestique. À titre d'exemple, alors qu'il n'existe auparavant qu'un ou deux hammams collectifs dans le douar, on recense aujourd'hui 31 hammams individuels au sein des foyers, ce qui accentue la pression sur le réseau d'assainissement.

Les échanges avec les membres de la communauté ont mis en lumière plusieurs problèmes majeurs :

- De nombreuses habitations ne sont toujours pas raccordées au réseau d'assainissement.
- Certaines habitations se sont branchées directement à la conduite principale, sans passer par une fosse septique, indispensable pour la décantation des matières solides avant leur évacuation.

Pour remédier à cette situation, deux actions prioritaires ont été validées avec la communauté :

- 1) Nettoyage et réhabilitation du réseau existant ;
- 2) Réalisation complète de l'extension du réseau, afin de raccorder les habitations non desservies.

- Axe 2 : Construction et aménagement de la rigole principale d'irrigation

S'étendant sur 2 700 mètres, la rigole principale constitue une infrastructure centrale d'irrigation pour les douars d'Adouz. Tout au long de cette rigole, des prises d'eau permettent d'irriguer les parcelles agricoles avoisinantes. À son extrémité, elle alimente un bassin de stockage, qui sert à son tour à l'irrigation de plusieurs terrains agricoles. La gestion de l'eau s'effectue selon un règlement coutumier ancien, qui organise la répartition des tours d'eau entre les usagers de manière équitable et traditionnelle.

L'intervention se déclinera en deux volets complémentaires :

- 1) La construction et l'aménagement des tronçons détériorés de la rigole. La longueur totale des tronçons détériorés de la rigole est estimée à environ 400 mètres linéaires. ;
- 2) La réhabilitation du bassin de stockage. Après concertation, cette action aura comme partenaire associatif, la structure Chabab Adouz.

- Axe 3 : Aménagement et redynamisation de l'espace du foyer féminin

Les interventions pour la réhabilitation du local du foyer féminin sont réparties en deux catégories :

- 1) La première catégorie concerne les compartiments peu affectés par le séisme ;
- 2) La deuxième catégorie concerne les zones fortement endommagées par le séisme.

Commune d'Ijoukak

- Axe 1 : Réhabilitation des infrastructures hydrauliques

Construction et aménagement de la rigole principale d'irrigation desservant les localités. Il s'agit de deux tronçons de rigole traditionnelle qui achemine l'eau depuis l'oued situé en amont vers les parcelles agricoles en aval.

- Axe 2 : Redynamisation de l'économie locale (Coopérative Aguendess des plantes aromatiques et médicinales)

Dans le double objectif de soulager la pression sur la forêt et d'améliorer la production, la coopérative propose de cultiver les plantes aromatiques et médicinales sur les parcelles irriguées des adhérents. Cette approche vise à passer d'une cueillette sauvage à une culture maîtrisée et durable.

Dans ce cadre, la coopérative a présenté une proposition de construction d'une pépinière destinée à la production de boutures de thym et autres plantes, qui seront ensuite distribuées aux agriculteurs volontaires souhaitant les planter sur leurs terrains.

III- Mise en œuvre des premières actions – Août à décembre 2025

Commune de Tizi n'Test

Axe 1 : Construction et réhabilitation des étables et/ou enclos

Ce projet est toujours en phase de diagnostic afin de concevoir des plans types pour les structures à construire et d'identifier les bénéficiaires potentiels de manière objective et équitable. L'intervention du projet consistera en la construction selon des techniques vernaculaires, d'enclos appelés localement Asguene.

L'action a pris du retard en raison de l'implication de l'association du douar dans d'autres activités, notamment la reconstruction de la rigole principale d'irrigation (cf Axe 2).

Axe 2 : Construction et aménagement de la rigole principale d'irrigation

Suite au séisme, la source principale Aïn Assaisse a connu un changement altitudinal de son point de sortie, perturbant ainsi le réseau d'irrigation existant. L'objectif est ici de restaurer la rigole reliant le réseau principal douar Aït Lahcen jusqu'au bassin Takalit (plus de 500m linéaires), notamment en la bétonnant pour éviter les pertes en eau.

Les travaux sont en cours de réalisation malgré des difficultés d'acheminement des matériaux de construction, en raison de l'absence de route carrossable. Le transport impose donc l'usage d'animaux de trait qui engendre des coûts plus élevés que pour les autres rigoles et une charge de travail supplémentaire.

Pour le moment, 300m linéaires ont été réalisés.



Crédit : Targa-Aide

Commune d'Ouneine

[**Axe 1 : Réhabilitation du système d'assainissement liquide du douar Toug El Kheir**](#)

Le douar Toug El Kheir était confronté à deux problématiques : fragilisation du réseau existant suite au séisme et construction de nouvelles habitations qui nécessitaient une extension et de nouveaux raccordements.

À ce stade, l'ensemble des travaux d'extension et de réhabilitation du réseau d'assainissement est achevé :

- Réhabilitation des 858m du réseau existant (nettoyage, nouveaux regards de drainage)
- Extension du réseau sur 185m (raccordement, nouvelles fosses septiques)
- Remise en état des bassins à macrophytes

Dans un souci de pérennisation, Targa met actuellement en place une charte d'utilisation et d'entretien, qui encadre l'usage des équipements.

Il reste trois actions complémentaires à mettre en œuvre :

- Achat de matériel d'entretien
- Raccordement de 2 foyers supplémentaires
- Réalisation d'analyses physico-chimiques et biologiques de l'eau traitée en sortie des bassins à macrophytes, afin de déterminer les usages possibles de cette eau.



Crédit : Targa-Aide

Axe 2 : Construction et aménagement de la rigole principale d'irrigation

En partenariat avec l'association locale Chabab Adouz, ce projet consiste en la construction et l'aménagement de la rigole principale d'irrigation des six douars de la fraction d'Adouz. Il s'agit de travaux de restauration et de nettoyage des rigoles ainsi que des bassins de stockage d'eau. Tout ceci est essentiel pour relancer l'agriculture locale qui a été gravement affectée par le séisme. Le séisme a par ailleurs fortement détérioré le canal qui permet l'irrigation de plus de 30 hectares de terres agricoles.

Ce projet est en cours de réalisation. À ce jour, 305 mètres ont été aménagés (soit 75% de la longueur prévue). Une fois ces travaux achevés, les opérations de nettoyage et de réhabilitation du bassin d'irrigation commenceront (réfection de l'étanchéité du bassin de stockage détérioré par le séisme, afin de garantir une meilleure conservation de l'eau et de réduire les pertes par infiltration).



Crédit : Targa-Aide

Axe 3 : Aménagement et redynamisation de l'espace du foyer féminin

Le troisième projet repose sur l'aménagement et la redynamisation de l'espace du foyer féminin au centre de la commune d'Ouneine. Le foyer a pendant longtemps été un espace central pour la formation, les échanges, et l'émancipation des femmes et de la jeunesse. Sérieusement endommagé suite au séisme, le projet vise à réhabiliter le bâtiment existant, mais également aménager les espaces extérieurs.

L'objectif, après son réaménagement, est d'en faire un espace de rencontres et de partage pour toutes les classes sociales, mais en gardant l'accent sur les femmes. Un circuit de promenade sera construit, de même que des places publiques. Une grande esplanade permettra des représentations culturelles, tout comme un théâtre en plein air et un forum culturel. Un espace sportif adapté aux femmes sera aussi construit de même que des points d'eau pour garantir l'hygiène du site. Tout ceci répondra au besoin de disposer d'un espace communautaire multifonctionnel, pour la commune d'Ouneine mais également pour les communes voisines, afin de développer le tissu associatif local, et particulièrement les initiatives portées par des femmes.

Les travaux de restauration de la structure de cet espace ont débuté en novembre 2025 et sont toujours en cours.



Credit : Targa-Aide



Commune d'Ijoukak

Axe 1 : Réhabilitation des infrastructures hydrauliques (construction et aménagement des saguia)

Ce projet porte sur la réhabilitation de deux tronçons de la rigole principale desservant trois douars (Maghzen, Tjghichte, Tazagarte). Cela représente des travaux sur un tronçon d'environ 1km (sur 3km au total). En effet, la rigole n'est bétonnée sur toute sa longueur et elle présente un état de détérioration avancé, aggravé par les effets du séisme.

Les travaux ont débuté et sont toujours en cours, avec environ 500m de tronçons déjà finalisés.



Crédit : Targa-Aide

Axe 2 : Redynamisation de l'économie locale (Coopérative Aguendess des plantes aromatiques et médicinales)

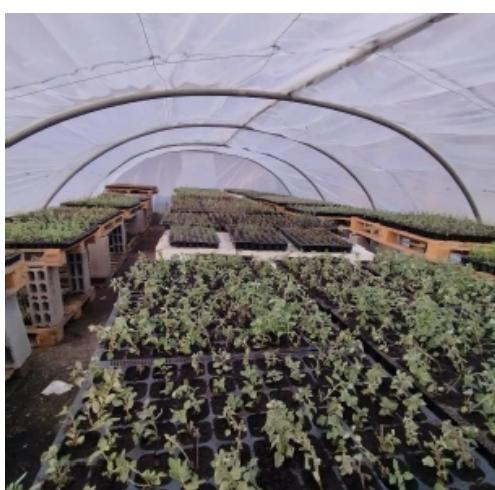
Traditionnellement, l'exploitation des plantes aromatiques et médicinales reposait sur la cueillette sauvage en forêt. Malheureusement ces dernières années, les périodes de sécheresse ont considérablement diminué les ressources disponibles.

Dans le double objectif de soulager la pression sur la forêt et d'améliorer la production, la coopérative a donc souhaité développer une pépinière afin de cultiver les plantes aromatiques et médicinales sur les parcelles irriguées des adhérents. Cette approche vise à passer d'une cueillette sauvage à une culture maîtrisée et durable.

Plusieurs actions ont déjà été réalisées ou sont en cours :

- Construction d'une pépinière et production de 15 000 boutures (sauge, thym, timija, verveine, menthe, armoise, romarin...)
- Le taux de réussite de 100 % n'a pas été atteint. Une nouvelle tentative est en cours, adaptée à l'exploitation sous serre, à l'aide de spécialistes de l'horticulture.

L'objectif de ce projet est également d'en faire une expérience pilote qui pourrait être répliquée dans d'autres communes, notamment Ouneine. Plusieurs visites ont donc été organisées afin de présenter le processus d'exploitation, les techniques de distillation et avantages liés à l'organisation formelle des exploitants au sein d'une coopérative.



Crédit : Targa-Aide

Mission technique de Cités Unies France

Du 17 au 19 septembre 2025, une équipe technique de CUF s'est rendue au Maroc dans le cadre du Fonds de solidarité.

Pour plus d'informations et pour lire le compte-rendu de mission : <https://cites-unies-france.org/Fonds-de-solidarite-Maroc-de-CUF-Retour-sur-la-mission-dans-les-communes-d>

IV – Informations complémentaires et actions prévues en 2026

Synthèse de l'état d'avancement et poursuite des actions

3. SYNTHESE DE L'ETAT D'AVANCEMENT

	Axes	Taux de préparation de l'intervention : partenariats associatifs, conventions, logistique du matériel...	% de réalisation	Date prévue de Finalisation	Remarques
1	Réhabilitation du système d'assainissement	100%	95%	Février 2026	L'engagement individuel des foyers à la préservation et à la gestion collective du système d'assainissement reste à consolider.
2	Construction et aménagement de la rigole principale fraction d'Adouz	100%	60%	Mars 2026	L'étanchéité du bassin de stockage doit être refaite.
3	Aménagement et redynamisation de l'espace du foyer féminin		50%	Décembre 2026	En termes de l'exécution des travaux, on est à 50% La redynamisation du système nécessitera davantage de temps comparé à l'action de restauration.
4	Réhabilitation des infrastructures hydrauliques	100%	95%	Avril 2026	
5	Redynamisation de l'économie locale	100%	40%	Novembre 2026	Le suivi du calendrier agricole est impératif, ce qui implique que la redynamisation prendra plus de temps.
6	Construction et réhabilitation d'étables et Assguen	50%	0%	Septembre 2026	Il est nécessaire d'identifier les foyers qui bénéficieront de la construction de l'Assguene.
7	Construction et aménagement de la rigole principale d'irrigation d'Anzal	100%	40%	Mai-Juin 2026	Le transport du matériel vers le site de construction de la rigole constitue une contrainte logistique importante.